PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01341944

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	25/09/2026	26002235

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux AVG, AVD

Défaillances mineures :
6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis G, ARD, C, AR, ARG, D

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035T101

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE DU VAL DE L'ILLE

(3) COORDONNÉES : ZA LA MONTGERVALAISE II
35520 LA MEZIERE
Tél : 02.99.13.16.96 - Fax : 02.99.13.16.95

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1380

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GX-532-XV (F)	27/06/2024	27/06/2024

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1MA000572577800	N1	CTTE

Type / CNIT	Energie
ABSENT	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

32971

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+2.7 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	1 %		9 %	
Forces verticales :	1430 daN			855 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	515 daN	530 daN	321 daN	318 daN
Déséquilibre (<20%) :	3 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	515 daN	530 daN	321 daN	318 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 73 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 20 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.53 m-1) C2:<0.1 m-1 C3:<0.1 m-1 C4:<0.1 m-1 Moyenne:<0.1 m-1

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) : -0.8 % -1.2 %